



FONDATION BIERMANS-LAPÔTRE

MAISON DES ÉTUDIANTS BELGES ET LUXEMBOURGEOIS

Bourse d'Etudes Artistiques Biermans-Lapôte

La Fondation Biermans-Lapôte de Paris met à concours, pour l'année académique en cours, un certain nombre de bourses d'études Biermans-Lapôte, dont la durée est **d'un à trois mois**.

1) La Bourse d'Etudes Artistiques comprend :

- Une indemnité de voyage et de séjour de 700 euros par mois, payable à Paris (cette somme peut être adaptée en fonction d'autres revenus éventuels perçus simultanément par le/la candidat(e)).
- Le logement en chambre individuelle à la Fondation Biermans-Lapôte durant la période considérée.

2) Pourront être candidats ceux et celles qui :

- Suivent une formation artistique dans l'enseignement supérieur soit en Belgique ou au Luxembourg, soit résidant en Belgique ou Luxembourg, soit belge ou luxembourgeois
- Peuvent présenter un projet artistique justifiant un séjour à Paris de la durée proposée
- Et dont la candidature est soutenue par deux professeurs de l'enseignement supérieur artistique.

3) Les titulaires s'engagent à :

- Séjourner à la Fondation Biermans-Lapôte pour la durée totale de la bourse d'études et en respecter les règlements
- A présenter, à la fin de leur séjour à la fondation, un spectacle ou une exposition.

4) La bourse d'études ne comprenant pas la couverture « sécurité sociale » et « assurance-maladie », les candidats devront, dès lors, être « à charge » d'un tiers ou assurer eux-mêmes la couverture nécessaire.

5) Les candidatures comprennent :

- Le formulaire de candidature ci-après
- Un résumé de maximum 3 pages du projet artistique
- Les deux rapports des professeurs informant le jury sur le projet proposé et sur la candidature
- Elles sont attendues à l'adresse suivante : courtsejour@fbl-paris.org.
Les candidats retenus seront avertis dans les sept jours après date.

Des informations sur les modalités de la demande de bourses Biermans-Lapôte peuvent être obtenues, de préférence par poste électronique, auprès de courtsejour@fbl-paris.org.



FONDATION BIERMANS-LAPÔTRE

MAISON DES ÉTUDIANTS BELGES ET LUXEMBOURGEOIS

Demande de Bourse d'Etudes Artistiques Biermans-Lapôte

Document à fournir en annexe :

- Lettres des professeurs soutenant votre candidature
- Un résumé de maximum 3 pages du projet artistique

1.Nom : _____

2.Prénoms : _____

3.Adresse : _____

 a.Domicile légal : _____

 b. Résidence : _____

 c.Téléphone privé _____

 Portable _____

 Adresse mail : _____

4.Lieu et date de naissance : _____

5.Nationalité : _____

6.Etat civil : _____

**7. Diplômes universitaires obtenus par le postulant
(Epreuves ou diplômes (bachelier, master, etc...)
(dénomination complète et précise)**

**Date de la
délibération**

.....
.....
.....
.....

12. Programme des activités à Paris :

13. Noms, fonction et coordonnées complètes des deux professeurs soutenant votre candidature :

14. Publications spécifiques, avec indication des titres, auteurs et données bibliographiques :

15. Séjours à l'étranger (lieu, durée, dates) :

16. Emplois que vous auriez occupés ou bourses dont vous auriez bénéficié depuis la fin de vos études : (précisez le nom de l'employeur ou de l'institution qui a attribué la bourse, dates et durées)

Je certifie sur l'honneur que mes déclarations sont exactes et complètes, que je ne perçois aucune autre bourse ou subvention pour le projet ci-dessus exposé. Je m'engage à signaler, dans les plus brefs délais, tout changement de ma situation.

Fait à

Le

Signature